

## Dialogue social

# La Fnadepa harangue le Gouvernement sur les réseaux sociaux

---

Publié le 17/01/20 - 18h04

**"Trop de blabla, faites notre loi", c'est le message diffusé par la Fnadepa sur les réseaux sociaux et présenté lors du douzième colloque de la fédération par son président Jean-Pierre Riso. La campagne s'adresse aux politiques et à l'opinion publique avec l'objectif de faire fléchir le Gouvernement.**

L'édition 2020 du colloque annuel de la Fnadepa consacrée aux politiques du vieillissement ce 16 janvier a été en partie perturbée quelques jours plus tôt par le ministère des Solidarités et de la Santé annonçant sa présentation en même temps d'une nouvelle stratégie nationale de la prévention de la perte d'autonomie (lire notre [article](#)). Jean-Pierre Riso, président de la fédération, a alors choisi de revoir sa copie. Il a effectivement fait un premier discours inaugural et aussi repris la parole en début d'après-midi pour réagir aux propos de la ministre des Solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, et également annoncer officiellement le lancement d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux. Le slogan "Stop au bla bla, faites notre loi" repris sur des affiches et des badges témoigne pour la fédération "*de l'exaspération du secteur*". La Fnadepa réclame des changements législatifs rapidement.

## Une campagne politique...

À la tribune, le président de la Fnadepa a d'abord déploré une fois de plus "*le manque d'annonces officielles*" de la ministre et d'engagement sur un échéancier précis concernant la future loi Autonomie. Il a aussi déclaré douter du fait que sa stratégie prévention, présentée quasiment sans moyen financier supplémentaire puisse créer les conditions de la réussite de la future loi.

La campagne pour réclamer une loi pour le grand âge comprend deux volets. Le premier a été qualifié par le président de la Fnadepa de politique. Il consiste à mobiliser sur cette thématique par courrier les élus, les membres du Gouvernement, le président de la République mais aussi, sur les territoires, les ARS et les conseils départementaux grâce aux délégations territoriales de la Fnadepa.

## ... mais aussi d'opinion

Le second volet consiste à mobiliser l'opinion publique sur les réseaux sociaux parce que l'heure n'est plus aux promesses, aux rapports, aux grand-messes ou aux belles paroles, souligne la fédération par communiqué. Elle invite donc les professionnels et les âgés à se prendre en photo avec l'affiche d'appel de la Fnadepa. Cette dernière souhaite non seulement qu'un projet de loi se concrétise rapidement mais que ce dernier réponde à ses revendications (lire l'encadré).

Concernant tout particulièrement l'urgence de sortir des réflexions et des débats, c'est une attente partagée par de nombreux acteurs du secteur. Interrogé par *Hospimedia* Pascal Champvert, directeur de l'AD-PA, salue l'initiative et rappelle que la loi a été promise par le président de la République en juin 2018 dans la foulée du mouvement de grève portée par l'intersyndicale et l'AD-PA. Depuis, rapports et reports se sont succédé. Il ne croit

plus non plus à la perspective d'une législation encore promise dans les six mois. De son côté également, la **Fnaqpa** partage avec la Fnadepa le sentiment que "*le secteur a suffisamment attendu une loi et qu'il est temps de passer aux actes*". La fédération envisage donc de soutenir cette campagne, signale une porte-parole de la fédération. Les acteurs du secteur, ces dernières semaines, prennent la main sur la communication. C'est ainsi que le collectif Les métiers du grand âge porté par le Synerpa a lancé début janvier une campagne nationale de promotion des métiers (lire notre [article](#)). À son tour, la Fnadepa veut aussi faire bouger les choses.

## **Les huit axes de revendications de la Fnadepa**

La fédération demande tout particulièrement que la future loi permette de :

- réaliser une réforme globale ;
- rénover la gouvernance ;
- redonner du sens aux métiers et de la reconnaissance à celles et ceux qui les exercent ;
- proposer des paniers de services et réduire le reste à charge ;
- rendre les parcours moins chaotiques et plus fluides ;
- mieux reconnaître les aidants, les familles et le bénévolats ;
- adapter le cadre de vie et favoriser le recours aux nouvelles technologies.

*Lydie Watremetz, à Paris*